

# Casaloft immobilier

58 Avenue André Zénatti – 13008 Marseille

[contact@casaloft-immobilier.com](mailto:contact@casaloft-immobilier.com)

[www.casaloft-immobilier.com](http://www.casaloft-immobilier.com)

## Honoraires de transaction sur immeuble à usage d'habitation ou professionnel

### **Ventes\* :**

Forfait de 6 000 € pour un prix de vente  $\leq$  100 000 €

6% du prix de vente entre 100 000 € et 150 000 €

Forfait de 9 000 € pour un prix de vente de 150 000 € à 180 000 €

5% du prix de vente entre 180 000 € et 270 000 €

Forfait de 13 500 € pour un prix de vente de 270 000 € à 300 000 €

4,5% du prix de vente  $\geq$  300 000 €

*\*Nos honoraires sont à la charge du vendeur*

### **Chasse immobilière :**

3% du prix de vente, avec une rémunération minimale de 3 500 €, à la charge de l'acquéreur.

Bien que nous privilégions la recherche en direct propriétaire, la rémunération pourra s'ajouter à celle de l'agence immobilière détentrice du mandat de vente en cas de refus de partage de ses honoraires.

### **Transaction sur terrains, fonds de commerce, locaux commerciaux, droit au bail :**

8% du prix de vente, avec une rémunération minimale de 5 000 €, à la charge du vendeur.

### **Avis de valeur (hors vente\*) :**

150 € pour un appartement

250 € pour une maison

*\* Offert en cas de signature d'un mandat de vente exclusif*

Les honoraires s'entendent toute taxe comprise (TVA incluse à 20%)